

Communiqué de presse
Paris, le 9 Janvier 2018

.....

CONFIRMATION ÉLIGIBILITÉ AU PEA-PME

Sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016, **MAKHEIA** confirme son éligibilité (*) au PEA-PME pour 2017 : 2018 conformément au décret d'application n° 2014-283 du 4 mars 2014 relatif au plan d'épargne en actions (PEA) et au plan d'épargne en actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire (PEA-PME).

En conséquence, les actions de la société **MAKHEIA** peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME.

() Les sociétés sont éligibles si d'une part leur effectif est inférieur à 5 000 personnes, et si d'autre part leur chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 500 millions d'euros, ou leur total de bilan ne dépasse pas 2 000 millions d'euros.*

ISIN FR0000072993 - ALMAK - REUTERS : ALMAK.PA - BLOOMBERG : ALMAK:FP

Pour toute information :

ALMAK

Makheia Group : Isabelle Moneyron : imoneyron@makheia.com

Les informations financières de **Makheia Group** sont accessibles ici : <http://www.makheia.com/finances/>